

CHRONIQUE

Congrès des hôpitaux.

A l'heure du départ, le Gouverneur général, s'inspirant d'une très ancienne coutume, éleva l'une après l'autre ses deux fillettes à bout de bras au-dessus de la foule, les plaçant ainsi sous la protection du peuple malgache. Ce fut alors une immense ovation, tandis que les vieux *ranga* se mettaient à leur tour, en signe de reconnaissance, à faire comme jadis quelques pas de la danse traditionnelle.

Avant la fête, 7,750 vêtements chauds avaient été distribués par la Croix-Rouge malgache aux enfants peu fortunés, et 75 prix avaient été offerts aux plus beaux bébés de la population infantine des quartiers de la ville et des faubourgs.

III^e Congrès international des hôpitaux.

Le III^e Congrès international des hôpitaux, annoncé par la *Revue internationale*¹, a eu lieu du 28 juin au 3 juillet. Réuni en Belgique, à Knocke, il avait été organisé par l'Association belge des hôpitaux avec la collaboration de la Croix-Rouge de Belgique.

Quatre cents congressistes, appartenant à 23 pays différents², prirent part aux travaux techniques, dont le programme avait été élaboré par l'Association internationale des hôpitaux, présidée par M. le professeur René Sand.

Le travail avait été réparti entre les commissions suivantes : 1) construction ; 2) équipement ; 3) administration ; 4) comptabilité ; 5) législation ; 6) soins aux malades ; 7) formation et sélection des infirmières ; 8) alimentation ; 9) personnel ; 10) statistique et nomenclature ; 11) relations extérieures.

¹ Voir *Revue internationale*, mars 1933, p. 265.

² *La Croix-Rouge de Belgique*, juillet-août 1933, p. 461. Cf. *Bulletin de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge*, août 1933, p. 158.

CHRONIQUE

Protection de l'enfance.

Toutes ces commissions présentèrent des rapports, à l'exception de la dixième, parce que la nomenclature uniforme, condition de l'établissement de statistiques qui se puissent comparer, est encore en préparation.

Les congressistes visitèrent les services centraux de la Croix-Rouge de Belgique : Institut médico-chirurgical ; centre de santé, service des ambulances-automobiles, où ils furent reçus par le directeur général de la Société, M. Dronsart ; d'autres installations furent, pour les congressistes, l'objet de visites au cours d'un voyage en Belgique et en Hollande.

Congrès international pour la protection de l'enfance.

Un Congrès international pour la protection de l'enfance s'est réuni à Paris le 8 juillet et a poursuivi pendant quatre jours ses travaux qui avaient été divisés entre neuf sections : 1) maternité ; 2) première enfance ; 3) seconde enfance ; 4) adolescence ; 5) enfance anormale ; 6) service social ; 7) section juridique ; 8) section des communications diverses ; 9) section coloniale.
